

# LE CANADA

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur

Deuxième ANNEE, No. 267.

OTTAWA, VENDREDI, 2 MARS 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS

## LE CANADA

FONDÉ EN 1879

### Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE \$4.00  
Un an, pour la ville...  
en dehors de la ville... \$5.00  
EDITION HEBDOMADAIRE \$1.00  
Un an...  
Invariablement payable d'avance.  
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à  
OSCAR McDONELL  
OTTAWA, Ont.

## BUREAU ET ATELIERS

118 rue St Patrice  
414 et 416 rue Sussex.

## LE CANADA

Ottawa, 2 Mars 1888

L'honorable M. de LaBrière, président du Conseil législatif du Québec, est en ville.

L'honorable M. Mercier doit s'embarquer demain au Havre à bord de la "Gascogne" pour arriver à New-York, le 11 mars et à Montréal le 13.

Les débats se sont continués, hier, dans la législature d'Ontario, sur les résolutions de la conférence interprovinciale de Québec. Nous nous arrêterons spécialement demain sur ce débat important.

L'honorable sénateur Trudel occupe son siège dans le sénat, bien qu'à sa santé ne soit pas entièrement rétabli. Il doit faire un voyage d'Europe après la session pour essayer d'autres climats et prolonger son repos sous les soins de spécialistes.

Lord Stanley, le successeur de Lord Londondown, comme gouverneur du Canada, a déjà choisi les membres de l'entourage officiel qu'il aura ici. Son secrétaire militaire sera le Capt. Colville, des Grenadiers Guards, et son aide-de-camp sera le lieutenant MacMahon et le lieutenant Stanley, son fils aîné.

La législature de Manitoba s'est réunie, hier, un ajournement de quinze jours. Le premier ministre Greenway a déclaré que c'était pour donner à la députation le temps de se rendre à Ottawa en vue d'un arrangement à l'amiable avec le gouvernement fédéral sur le désaccord, qui existe actuellement entre ce dernier et Manitoba, et même sur la fameuse question de dévouement.

L'enquête faite à Montréal par la commission royale du travail a mis au jour plusieurs faits importants. On a trouvé, entre autres choses, que des pères de famille livraient trop souvent aux manufactures des enfants, garçons et filles à peine âgés de neuf et dix ans, et que ces enfants, ainsi privés de l'école, étaient condamnés à un travail de dix heures par jour.

On a découvert bien d'autres abus concernant le traitement et la moralité des employés. Il n'y a pas de doute que les travaux de la commission suggèreront à nos législateurs des réformes appropriées.

Il paraît qu'au caucus des libéraux, tenu au commencement de la semaine, les rôles ont été distribués comme suit :  
M. Laurier conserve le commandant en chef ; mais le travail et le partage entre plusieurs lieutenants ou sous-chefs. Sir Richard Cartwright et l'honorable M. Langellier sont chargés de la politique financière ; M. Edgar et M. Mulock s'occupent des chemins de fer ; M. Davies et autres députés des provinces maritimes dirigeront l'attaque contre le nouveau traité des pêcheries.

La gauche a aussi résolu d'envoyer à l'honorable M. Blakely une adresse. Au retour de ce dernier, elle lui a demandé de représenter la direction du parti.

A une assemblée des directeurs de la compagnie du chemin de fer Montréal et Ouest—autrement dit des cantons du Nord ou encore du curé Labelle—il a été annoncé par M. J. H. Boomer, le directeur général de la compagnie, qu'il était prêt à commencer de bonne heure au printemps les travaux de construction de 40 milles sur 70 milles ; 60 milles sont tout à fait localisés et prêts à l'étude des entrepreneurs.

Les arrangements avec les gouvernements fédéral et local sont complétés ; le gouvernement local a décidé, avec raison, de mettre cette ligne de colonisation, qui touche directement aux 500,000 habitants de la région de Montréal, sur le même pied que la ligne du lac St-Jean.

Nous devons des remerciements au travail herculéen—nous n'exagérons rien en employant ce mot—du curé Labelle qui trouvera dans ce "prodigieux succès," un nouveau fleuron à sa couronne déjà si chargée d'honneurs et de mérites patriotiques.

On lit dans le "Canadian" :  
Des capitalistes s'organisent actuellement pour créer une compagnie avec un capital d'un million, pour exploiter la pêche des loupes-marins et autres poissons dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes du Labrador. La même compagnie se propose d'organiser un service de sauvetage pour les navires naufragés et exercera dans une certaine région interdite par les autorités.

En 1883, la somme de \$35,000 fut votée pour équiper un steamer, qui tenterait la navigation, en hiver, entre Tadoussac et le Cap Ray. Cinq voyages devant être faits pendant les mois de décembre, janvier, février, mars et avril. Comme il n'y avait pas de vapeur en disponibilité pour ce service, l'argent resta dans le trésor du gouvernement. La nouvelle compagnie se propose de demander ce bonus. L'exécution de ce projet important nécessitera la construction de deux steamers de 300 tonneaux, la construction d'un fondoir à vapeur pour les huiles, etc., au coût de \$100,000 environ.

Le commerce d'opium prend de grandes proportions dans la Colombie Anglaise. C'est une industrie chinoise. Depuis six ans, l'importation de ce produit s'est accrue de 17,000 livres qu'elle était d'abord, à 105,000 livres. Ce sont les Chinois qui paient le droit d'entrée au gouvernement canadien. L'augmentation de ce commerce, durant la période que nous venons de nommer, a été de 500 pour cent.

L'importation de l'année dernière seulement est de 314 pour cent plus élevée que celle de l'année précédente. Il y a à bord de Victoria treize fabriques d'opium, dont l'une suffit pour la consommation locale.

Le développement de ce commerce dans la Colombie alarme cette sous-province. C'est un commerce plus dangereux encore que celui du whiskey.

Si on n'y fait attention, il faudra bientôt en Canada une législation restrictive. Espérons que nous n'aurons jamais ici de fabriques d'opium comme en Chine. L'opium est le jus d'une plante du genre pavot. Elle se cultive en Turquie, en Perse, en Egypte, et surtout dans les Indes et la Chine. C'est la compagnie des Indes orientales, qui a fait le plus de mal avec ce produit narcotique qu'elle exportait en contrebande en Chine. Il se fait encore de nos jours un grand commerce de contrebande avec cet article, et tout dernièrement des agents douaniers américains ont donné la chasse à une bande d'adonnés à ce commerce.

LES LIBÉRAUX REFUTÉS PAR EUX-MÊMES

Il nous faudrait des colonnes d'espace pour contenir tout ce qui a été débité par les partisans de l'union commerciale, ou de la réciprocité illimitée avec les Etats-Unis, pour prouver que le Canada ne peut prospérer sans ce changement économique.

Nous avons vu en tête de cette agitation le "Mail", et le "Globe" de Toronto.

Ces journaux n'ont cessé de nous dire, depuis un an, que nos industries languissent, y compris l'agriculture et l'industrie manufacturière, et que notre salut est aux Etats-Unis.

A l'ouverture de la session fédérale, l'honorable M. Laurier, s'est placé au même point de vue que ces deux journaux en niant la prospérité du pays.

Il nous fait plaisir de voir les deux organes, que nous venons de nommer, se réfuter eux-mêmes, en attendant que leur chef en fasse autant.

Le "Mail" dit :  
"L'hiver est pratiquement terminé, et tout homme d'affaires peut s'enquêter et s'assurer par lui-même du montant qu'il a perdu par suite de la dépression. Dans la plupart des cas on trouvera probablement qu'il n'y a eu aucune augmentation du volume des affaires, tandis que dans d'autres cas il y a eu diminution sérieuse. En général les dettes ont été payées avec une promptitude remarquable, vu toutes les circonstances. Le 4 janvier et le 4 février, les paiements ont été meilleurs qu'on croyait qu'ils ne seraient. On a dû faire sans doute beaucoup d'efforts pour en arriver à ce résultat, mais en général cet effort a été très heureux. Tout indique que le pire est passé, et mars, espère-t-on, donnera également satisfaction. L'ouverture de la navigation, l'expédition du grain, du bois, etc., avec l'argent qu'elles mettront en circulation devront dans le cours général des événements, produire le rétablissement du commerce et ramener la confiance dans les affaires financières généralement."

Les effets d'une récolte ingrate se sont fait sans doute péniblement ressentir par les cultivateurs d'Ontario qui ont été obligés de limiter leurs dépenses sur le superflu, et qui auront peu d'argent pour acheter du bétail et des instruments aratoires améliorés. Néanmoins et quoique les exportateurs de bétail n'ont pas fait grand argent durant l'année dernière, les cultivateurs ont reçu de bons prix pour les animaux le printemps dernier et ils obtiennent encore cette année de bons prix pour ceux dont ils peuvent disposer. Les recettes du fromage et autres produits de lait ont été considérables et ont partiellement compensé le manquement éprouvé ailleurs. Les produits de la forêt ont été vendus avec avantage durant l'année ; la récente vente de limites à bord par le gouvernement semble avoir revêtu une source de richesse d'une valeur jusqu'ici ignorée.

Ainsi donc, la situation n'est pas aussi décourageante que bon nombre de gens

semble le croire. Comme nous l'avons déjà dit, la mauvaise récolte de l'été dernier et la dissolution de la banque Centrale ont été les causes principales du malaise et de l'embarras. Le pays est maintenant maître de la situation et il y a une bonne raison d'espérer que nous serons bientôt témoins d'un renouvellement de confiance et d'une nouvelle activité commerciale."

De son côté, le "Globe" s'exprimait comme suit, le jour même qu'il publiait le discours décourageant que M. Laurier prononçait sur l'adresse en réponse au discours du trône :

"La situation commerciale, s'est sensiblement améliorée, cette semaine, et le résultat sera une augmentation considérable dans le volume du commerce. D'après les indications, nous avons lieu de croire que le commerce du pays est assis sur une base solide, et des circonstances nombreuses justifient cette assertion. Les pessimistes ont éprouvé leur approvisionnement d'affirmations alarmantes et absurdes. Il y a une bonne demande pour les placements et le marché monétaire opère plus aisément que durant les mois précédents. Les valeurs de la bourse sont en hausse ; les remises sont plus régulières et les fonds de marchandises moins encombrés qu'au paravant."

En parlant de la prospérité, qui doit résulter des arrangements du Grand Tronc avec le chemin de fer Nord-Ouest, le "Globe" a encore lancé cette expression encourageante :

"L'avenir, dit-il, nous réserve des surprises non moins grandes que celles du passé."

Ces admissions prouvent jusqu'à quel point on est peu sincère quand on nie la prospérité du pays, et que l'on cherche le salut dans une union commerciale, ou une réciprocité illimitée avec les Etats-Unis.

Nous n'avons pas besoin de ce remède pour un mal imaginaire, et, du reste, ce mal existait-il, que le remède proposé n'en serait pas un. Pourrait-on relever nos industries languissantes, qui ont besoin de protection, en créant contre elle une concurrence, qui les ruinerait davantage ?

LA CONTESTATION DE LAVAL.

Un incident assez étrange est survenu, mardi matin, dans cette cause.

Le pétitionnaire est M. Moïse Bastien, l'adversaire de M. Leblanc à la dernière élection. Ses avocats sont MM. Mercier, Beausoleil, Choquet et autres. Or, mardi matin, M. Choquet reçut un télégramme de l'honorable M. Laurier, lui enjoignant de discontinuer les procédures. On croit que c'était dans le but de "paire" avec l'honorable James McShane, que l'affaire de La Prairie menaçait d'embarrasser dangereusement.

M. Choquet se prêta à la demande de M. Laurier et ne parut pas en cour dans l'avant-midi. Ce que voyant M. Bastien entra dans une grande colère et enjoignit à son conseil, M. Fortin, associé de M. Robitoux, de plaider à la place de M. Choquet. M. Fortin s'exécuta immédiatement et plaida deux heures durant. Ce n'est que dans l'après-midi que M. Choquet parut en cour.

Il est bon d'ajouter que M. Bastien avait désarmé, il y a quelque temps, M. Geoffroy, C. R., son conseil, qui avait fait des dimanches pour paier sa contestation avec celle de M. McShane.

NOTES PARLEMENTAIRES

Les documents relatifs à la démission des trois traducteurs français, déposés par l'Orateur, ont été déposés devant la chambre des communes, hier.

A la demande de l'honorable M. Laurier, ils seront imprimés, et ce dernier a annoncé qu'il avait l'intention de demander un vote sur cette affaire.

A la même séance Sir Charles Tupper a donné à entendre qu'il y avait des négociations pendantes avec le gouvernement américain au sujet de nos relations commerciales avec nos voisins, indépendamment du nouveau traité des pêcheries.

Le ministre des finances a aussi déposé les estimations budgétaires pour l'année fiscale de 1888-89.

On espérera le "CANADA" quotidien pour le 17 pendant le temps que durera la session, aux personnes qui désirent s'abonner.

## B. G.

### Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépaquer, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggans.

## PARDESSUS

GRANDE VENTE SPÉCIALE

DE

## PARDESSUS

POUR

Argent : Comptant.

Desirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition d'un

## SUPERBE ATELIER PHOTOGRAPHE

de MM. DORION & DÉORME

No 140 Rue Sparks  
Nous sommes maintenant prêt à faire toutes sortes d'ouvrages dans ce genre, et nous garantissons que nos travaux seront exécutés avec précision et rapidité. Nous avons aussi acheté les négatifs. Une visite est respectueusement sollicitée.

N. Belanger & J. Cousineau  
No 140 Rue Sparks.

## BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

## & Cie

GLADSTONE HOUSE

est maintenant changé en celui de Stanley's Arms

L'ancien hôtel connu sous le nom de Pontin's Sample Room est maintenant tout réparé et neuf, son nouveau propriétaire M. George Simms n'a rien épargné pour le confort des personnes qui désirent l'encourager. Un nouveau stock de liquides et de cigares de qualité supérieure, vient d'être acheté et ne laisse rien à désirer.

GEORGE SIMMS, Propriétaire.

## SALON DE BAÏER-COFFEUR.

Artiste de la tondre et coiffeur de première classe. Attention toute spéciale à la coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOOLAKE, Propriétaire.

111, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de Ashfield.

La Cie du Chemin de Fer de Colonisation du LAC TEMISCAMINGUE.

AVIS est donné par le présent que la deuxième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer du Lac Temiscamingue, aura lieu, MARDI, LE SIXIÈME JOUR DE MARS PROCHAIN (1888) à onze heures a.m., aux bureaux de la compagnie, 589, rue Sussex, en la cité d'Ottawa, dans le but d'élire deux directeurs pour l'année prochaine et pour d'autres fins générales.

Par ordre,  
LASSALLE GRAVELLE, Secrétaire-trésorier.

Ottawa, 20 février, 1888.

## COMMENT FAIRE L'USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois boîtes avant de déjeuner. Un ou deux verres aux repas agissent très efficacement contre la dyspepsie.

Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs remèdes alternatifs, buvez-en tous les jours ; un verre toutes les deux ou trois heures, pour affections chroniques, purifiera votre sang.

Comme régulateur naturel, l'Eau de St. Leon s'adapte à toutes les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme légèr purgatif.

Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers, à vingt-cinq le gallon, en gros et en détail, par la Compagnie Eau St-Leon No. 534 Rue Sussex, Ottawa.

N.B.—Pour la dyspepsie ou l'indigestion, buvez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation prenez-la avant de déjeuner.

## Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépaquer, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggans.

Argenteries de toutes sortes en Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVERDURE,

69 & 75 RUE WILLIAM.

MM. Napoléon Bélanger & Joseph Cousineau

Desirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition d'un

## SUPERBE ATELIER PHOTOGRAPHE

de MM. DORION & DÉORME

No 140 Rue Sparks  
Nous sommes maintenant prêt à faire toutes sortes d'ouvrages dans ce genre, et nous garantissons que nos travaux seront exécutés avec précision et rapidité. Nous avons aussi acheté les négatifs. Une visite est respectueusement sollicitée.

N. Belanger & J. Cousineau  
No 140 Rue Sparks.

## STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à des bureaux Annuels des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

Statuts Révisés, actuellement prévus. Prix de deux volumes \$5.00.

H. CHEMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie, Ottawa, Mars 1887.

## La Protection Personnelle

EST LA

## Première Loi de la Nature.

Il appartient de droit aux citoyens l'Ottawa de se protéger contre les attaques du froid en achetant leurs Fourrures chez

## N. Faulkner & Fils

Les bourses des acheteurs seront fermées pendant les fêtes, s'ils agissent ainsi.

Assortiment complet de Fourrures pour Messieurs.

111 RUE RIDEAU

## COLLÈGE MILITAIRE ROYAL

DU CANADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des techniques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquiescer le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$160 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension. Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

## Aux Hoteliers et

Détailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS :

Brandy, Bisquits, Debonche & Cie.; en caisses 1/2 oct. (pintes et flacons).

Gin de De Kuyper en 1/2 oct., caisses rouges, vertes et blanches (importation directe)

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessy, en caisses (pintes).

Whiskey irlandais de Burk's

Whiskey écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Goodenham & Ward

Cigares

Seul agent pour les "Upper X"

En magasin :—"My Regard" et "Peg Top"

Bières et Porter

La plus célèbre de Bass, Doves et McCarthy. Carling's Malt & Brewing Co. Toronto, London & Malting Co. Bowle & Bates.

JOHN CASBY,

291 et 296, RUE DALHOUSIE.

OFFICIEL

On lira dans la "Gazette Officielle" de demain l'assemblée générale annuelle de la compagnie du chemin de fer Temiscamingue est convoquée pour le 12 mars courant, à Québec, pour l'élection des directeurs.

Applications : La compagnie d'assurance "Accident, of North America" fait une application au Parlement en vue de pouvoir réduire son capital action.

Le gouvernement de Manitoba s'adresse au Parlement pour obtenir l'autorisation de construire un pont de chemin de fer et de voitures sur la rivière Assiniboine, à Portage LaPrairie.

La compagnie "Dominion Fire Escape" demande des lettres patentes. Capital, \$2,000.

Examens : Les candidats suivants ont obtenu le titre de D. L. S., devant le Bureau des arpenteurs des Terres de la Couronne : H. J. Bowman, B. E. Orlé, A. M. Brown, M. Berlin, Chas. G. Hargreaves, St. Jean Port Joli, P. Q.

## BULLETIN DU JOUR.

CANADA

La cour criminelle s'est ouverte, hier, à Montréal, sous la présidence du juge Baby. Dans sa charge au grand jury, l'honorable juge a dit, entre autres choses, que les trois-quarts des crimes commis à Montréal proviennent du trop grand nombre d'auberges et de licences accordées à ces établissements qui ne sont souvent que des foyers d'immoralité.

L'honorable juge a aussi fait allusion à l'état de désorganisation dans lequel se trouve la police de Montréal, et au procès des détectives maintenant sur la sellette.

Ces détectives sont les nommés Fahey et Neagel et le constable Buran. Le grand jury a rapporté un "true bill" contre ces derniers. Ils sont accusés de larcin et de conspiration. L'un de leurs avocats a demandé un procès séparé et un jury français. La première demande a été accordée, mais la cour a ordonné un jury mixte.

Une dépêche de "l'Etendard" dit que l'on prétend dans certains quartiers, ici, que trois conservateurs nationaux qui ont voté avec l'opposition l'année dernière, se rangent cette année, du côté du gouvernement.

On dit qu'une accusation doit être soumise devant le grand jury contre un des membres de la Commission du Travail et un journal de Montréal, pour libelle criminel contre la manufacture de coton de Hudson à propos de certaines accusations d'immoralité contre l'établissement.

Le budget de la province de la Nouvelle-Ecosse a été présenté hier à la législature. Il accuse un déficit, pour 1887, de \$7,464, le revenu ayant atteint la somme de \$656,639 et les dépenses, \$664,103.

Le dernier paquebot-poste arrivé à Halifax nous a amené un bon nombre d'immigrants qui se sont presque tous dirigés vers le Nord-Ouest.

L'agent d'immigration du Dominion, à Winnipeg, dit que, d'après les apparences, environ 100,000 immigrants européens se fixeront, cette année dans cette partie du pays. Il se base sur les engagements contractés par les steamers océaniques, qui effectueront le transport de ces immigrants.

Le club national de Montréal prépare une réception à l'hon. M. Mercier, à l'occasion de son retour d'Europe.

Le Dr Harrison, ex premier ministre au Manitoba, vient d'imiter l'exemple de ses collègues, les bons MM. Hamilton et Wilson. Il est parti pour la Californie.

M. le juge Dugas, de Montréal, vient de terminer les amendements à la loi des licences, qui seront proposés à la prochaine réunion de la législature de Québec.

Ces amendements portent principalement sur les prix des licences

dont le minimum sera fixé à \$500, et sur l'abolition des licences de magasiniers.

Une dépêche d'Halifax annonce que le général Alexander Russell va être remplacé incessamment par le colonel Stevenson au poste de commandant des forces anglaises dans l'Amérique du Nord.

Le colonel Stevenson n'est pas étranger à notre pays. Il était naguère à la tête du quatre-vingt-septième régiment de garnison à Halifax.

Les rapports du "Bradstreet" donnent un total de 216 familles pour tous les Etats-Unis pendant la semaine finissant le 24 février. Il y en avait eu 286 pendant la semaine précédente. Le Canada en a enregistré trente-trois, c'est-à-dire onze de moins que la semaine précédente.

MM. Rainville, Perreault, Robert, et le Dr St Germain ont été élus échevins, hier, à Montréal.

## ÉTATS-UNIS

M. Jonathan M. Roberts, spiritua-liste bien connu aux Etats-Unis, vient de mourir à l'âge de 67 ans, à Burlington, N.J. M. Roberts était l'âme d'un journal connu sous le titre "L'Esprit et la Matière."

Une immense conflagration, hier à New York, a détruit pour au delà d'un million de dollars de propriétés. Un homme de police et un pompier ont été sérieusement blessés.

Le bureau des directeurs de la chambre de commerce de Chicago, a adopté une résolution protestant contre la demande d'un crédit de \$200,000 faite par le gouvernement américain pour se faire représenter à l'exposition de 1889 à Paris.

Une dépêche de Washington annonce que le sénat fédéral a adopté, par 38 voix contre 15, le projet de loi autorisant la compagnie du canal maritime de Nicaragua à se former en société.

Le gouverneur de l'Etat de New York, M. Hill, a rejeté le pourvoi en grâce de Oscar Heckwith, condamné pour meurtre à Hudson. L'exécution était fixée pour aujourd'hui.

STRANGER

M. Wilson, le genre de l'ex-président Greely, vient d'être trouvé coupable de complicité dans le scandale au sujet des décorations de la Légion d'Honneur. Il a été condamné à deux ans de prison et 3,000 francs (\$6





LE FEUILLETON

LE MARI DE MARQUERITE

EST MAINTENANT
En vente à notre bureau
— ET CHEZ —
M. GUILLAUME,
LIBRAIRE, RUE SUSSEX.

Dans la Capitale

Identification
L'infortuné qui a été trouvé mort sur la voie du chemin de fer Canada Atlantique hier, a été identifié; c'est un cultivateur très à l'aise de Casselman du nom de François Desjardins.

Le rapport des deux bibliothécaires du parlement fédéral, déposé devant la chambre, dit que la bibliothèque fédérale s'est accrue, durant la dernière année, de 3,500 volumes ce qui porte le nombre de volumes de cette bibliothèque à 124,000 environ.

Notes religieuses
Le sermon d'hier soir a été donné par le Rév. P. Smith. Les amis de la paroisse de Thurso apprendront avec plaisir que les braves gens de cette localité vont avoir une église nouvelle.

Statistiques
D'après toutes les apparences, le printemps sera très hâtif cette année et la compagnie des chars urbains s'attend à ce que toutes ses lisses soient libres de glace vers le 15 d'avril.

Une représentation
A l'assemblée du comité de l'Institut Canadien-Français, tenu hier soir, il a été décidé de préparer une grande représentation dramatique et musicale qui sera donnée au bénéfice de l'Institut, dans la semaine de Pâques.

Des typos
Une députation composée des membres de l'Union Typographique de Toronto doit avoir aujourd'hui une entrevue avec l'honorable ministre des Finances et des Douanes.

Convient de bon Pasteur
Les dames religieuses de ce monastère sont en possession d'une certaine quantité de bijoux, pierres et objets d'art provenant d'aumônes sous forme de cadeaux.

Travaux
Les travaux que fait faire le gouvernement au pied du canal Rideau sont poussés avec activité. On est actuellement à miner le roc au pied des escarpements du canal, jusqu'à l'ancienne maison de pompe.

Collège d'Ottawa
Il y a eu grande réception au Collège d'Ottawa, hier soir, pour les élèves de prise d'assaut du palais de glace, feu d'artifice, et des jeux divers durant la soirée.

Musée des pêcheries
Le musée des pêcheries à Ottawa n'a pas eu beaucoup de visiteurs durant le mois de février dernier. 832 personnes seulement sont allées le visiter.

Le Procureur du Collège
L'affluence aurait été plus grande, si dans le moment actuel l'on n'était à faire subir des réparations à la salle, mais elles seront terminées dans un couple de jours, et la salle sera propice à recevoir plusieurs nouveaux spécimens qui y seront apportés.

Le musée géologique
Le musée géologique d'Ottawa, a eu un plus grand nombre de visiteurs, 1,013 personnes ont été visitées ce musée durant le mois de février dernier.

Une lecture
M. Bourinot, greffier de la chambre des Communes, donnera lecture d'un travail sur l'expérience du système fédéral en Canada, devant l'Association historique américaine qui se réunira cette année à Columbia, Ohio.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

Le contrat
Le contrat pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne a été signé hier l'archevêché. Il a été donné à M. F. Archambault de l'Assomption. L'addition qui sera faite sera aussi grande que l'église actuelle.

La réunion régulière des cochers aura lieu ce soir dans la salle St Joseph à 7.30 heures.

Hier soir, vers les 8 heures, les passants sur la rue Clarence, près de la rue Sussex, se sont fort amusés en voyant une jeune femme trainer par derrière elle un petit chien.

Un char chargé de poisson frais vient d'être reçu par P. A. Roy, 209, rue Rideau. Hâtez-vous d'envoyer vos ordres.

Il y a eu 18 décès durant le mois de février dernier, soit la paroisse seulement et 109 décès pour toute la ville, dont 52 pour le cimetière catholique.

Il a été baptisé 54 enfants durant le mois de février dernier dans la paroisse Notre Dame.

L'eau s'est répandue en grande quantité sur le haut de la rivière Ottawa.

L'élection des officiers de la société St Jean-Baptiste aura lieu dimanche, le 11 courant à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse.

Des voleurs se sont introduits dans plusieurs cours à Eddyville, ces jours derniers et ont enlevé une quantité de linge tendu sur les cordes.

La cause de Hillman vs Eddy, ces jours derniers et ont enlevé une quantité de linge tendu sur les cordes.

L'engagé préliminaire dans la cause de la Reine vs Bronet a été de nouveau ajournée à aujourd'hui.

Plus de trois cents personnes étaient présentes à la cour de police, hier après midi.

Mademoiselle Wright et M. Lawless de Hull qui ont reçu des blessures graves en glissant mardi soir à Rideau Hall, sont maintenant hors de danger.

M. Napoléon Bélanger et M. Jos. Cousineau, de Hull, ont fait l'acquisition de l'atelier photographique de M. Dorion et Delorme, 3e rue Sparks, Ottawa.

M. David Major, avocat de Montebello qui était à Hull pour faire l'audition des comptes de la corporation du comté d'Ottawa est reparti ce matin pour Montebello.

Les membres de la brigade du feu Jacques Cartier, se réuniront ce soir.

OBSEQUES IMPOSANTS
Ce matin à 9 heures, une foule immense se pressait au dehors de la Basilique et dans le temple sacré à l'occasion des funérailles de madame Charles Curran, mère de M. J. Curran, député aux Communes pour Montréal-centre.

L'église, pour cette funèbre cérémonie avait revêtu ses plus riches tentures de deuil. Le maître autel de même que les autels latéraux avaient été recouverts en noir ainsi que la balustrade des galeries et la chaire; de grandes banderoles blanches et noires se détachaient de la voûte de l'édifice, le tout produisant un aspect qui formait un contraste avec l'apparence ordinaire de l'intérieur de la Basilique.

A l'avant de la grande allée de la nef, près du chœur, s'élevait un riche catafalque autour duquel respandaient mille fleurs.

Sa Grandeur Monseigneur Duhamel officia assisté des Révérends MM. Platin et McGovern, comme diacre et sous diacre. Un chœur puissant à l'orgue fit retentir la voûte sacrée du chant des hymnes saints auquel les mélancoliques accents de l'orgue ajoutèrent encore un cachet d'imposante grandeur bien propre à faire songer sérieusement à la mort.

A l'offertoire, on chanta "In Paradisum" de Battman avec grand effet.

L'absoute fut faite par Sa Grandeur Mgr Duhamel assisté des Révérends MM. Campeau et Beaulieu.

Le vaste temple était rempli de fidèles comme aux jours de grandes solennités.

Les porteurs des cercs du poêle étaient Sir John A. Macdonald, Sir Hector Langevin, Sir Donald Smith, les honorables sénateurs O'Donohue, John Costigan et Thos. McGreevey.

On remarquait parmi l'assistance, entr'autres l'hon. M. J. A. Chapleau, le sénateur de Boucherville, et les députés dont les noms suivent: MM. Edouard Bergeron, Gilet, Taylor, Cockburn, Hesson, McCulla, Colby, Wallace, et une foule d'autres de même que bon nombre de députés et les principaux citoyens de la capitale.

La dépouille mortelle a été accompagnée par un immense cortège jusqu'à la gare du chemin de fer Canada Atlantique d'où à 11 heures un train spécial la transporta à Montréal où aura lieu l'inhumation dans le caveau de la famille.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE
Vendredi, 2 mars—Michael O'Leary pour ivresse et tapage sur la rue Rideau, condamné à \$2.

Joséphé Préancier, ivresse, \$2 d'amende et \$1 de frais. Mary Covgrove, trouvé ivre sur la rue, cause remise à lundi. Henry Fitz ayant subi deux jours de recluse, pour avoir été trouvé ivre et causant du tapage sur la rue est acquitté.

Écurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

1888
L'UNION DES ARTS DE LONDRES.

Des modèles de plaques seront vus et des souscriptions seront reçues jusqu'à JEUDI, 29 MARS COURANT. JAMES HOPE & CIE.

ON DEMANDE
Des hommes pour travailler dans les Magasins, Wiggins and Universal, bons gages, et ouvrage permanent. S'adresser à HENRY PARKER, Montréal P. Q.

AVIS
AVIS est donné par les présentes que la compagnie de chemin de fer "Vaud-euil et Prescott" s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour faire amender son acte d'incorporation.

ARCHIBALD, LYNCH & FOSTER,
Avocats de la compagnie.
Montréal, 1er février 1888.

GRANDE OUVERTURE
MAGASIN FASHIONABLE DE LA RUE SUSSEX

FEUILLETON DU "CANADA."

L'ENFANT

Perdu et Retrouvé

PIERRE CHOLET

Mais qu'allons-nous devenir ici? pouvons-nous passer l'hiver sur ce rocher?—A quoi sert de se démonter? Quand bien même nous nous tirerions aux cheveux, notre sort n'en serait pas amélioré.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

Nous passâmes l'hiver sur le vaisseau. La glace se forma autour de ses parois extérieures, et l'attacha fortement au rocher; il devint solide comme un pont.

ils, de vous amener avec nous maintenant, vous êtes trop faibles, et les glaces sont mauvaises. Nous allons retourner à notre navire, et nous reviendrons. En attendant, bon courage!

C'étaient trois anglais de Terre-Neuve qui faisaient la chasse aux loups-marins. Nous les vîmes avec tristesse s'éloigner, courant sur les îles flottantes, sautant à l'aide de leurs longues perches ferrées, de glaçons en glaçons. Nous nous devions, les armes aux yeux, reviendront-ils? ah! non, ils nous oublieront. C'en est bien fini de nous!

Tout de même, cette visite avait relevé nos espérances, il faut bien peu de chose pour rallumer, au fond du cœur de l'homme, l'amour de la vie! Nous nous attachions à la promesse de ces trois étrangers comme des naufragés à une épave. Le soleil était devenu plus chaud; chaque jour nous nous traînions, tant bien que mal, sur le tillac, et nous passions des heures à scruter, à interroger l'horizon.

Quinze jours se passèrent, lents, sombres, inquiets, sans que personne ne vint. Nous nous lamentions au bon Dieu. Le capitaine se mit à genoux, les mains levées vers le ciel. "Seigneur, disait-il, nous gémissons et nous pleurons dans cette vallée de larmes. Ayez pitié de nous. O bon Dieu, ô doux, ô pieux Verge Marie, donnez-nous des forces pour soutenir jusqu'au bout notre fatigue!" Et nous pleurons à chaudes larmes.

La prière finie, Toussaint monta sur le pont; nous restâmes, le capitaine et moi, dans notre cabine, abattus, découragés. Tout à-coup, Toussaint poussa un cri, un vrai cri de désespoir, nous en frémissons. "Capitaine, dit-il, n'ayez pas peur, ce sont nos bons amis qui reviennent!" Nous ne nous sentions plus de joie; nous fûmes assez longtemps sans pouvoir parler, ni nous remuer. Les pêcheurs anglais nous transportèrent à leur bord, dans leurs bras, comme on le ferait pour des enfants. Ils nous soignèrent au bouillon; nous forces se rétablirent petit à petit, si bien que, au bout de deux semaines, une gaffe à la main, nous leur aidions à courir sus aux loups-marins.

Un mois après, ils nous déposèrent à St Jean de Terre-Neuve, où un steamer anglais nous prit pour nous transporter à Bordeaux. De Bordeaux à St Malo, il n'y a qu'un pas. Jugez de la surprise et de la joie de nos amis Malouins; ils nous pensaient au fond de la mer, depuis longtemps la pâture des poissons; et nous leur arrivions, sans être attendus, comme des apparitions d'outre tombeau.

CHAPITRE III. COMMENT JE RECOUVRAI MA LIBERTÉ

Ma première désertion
Le marin ne connaît pas de bon temps. Aussitôt nous nous embarquâmes sur une frégate, destinée à aller protéger les droits français sur les côtes de Terre-Neuve. Outre le service des matelots, elle portait une cinquantaine de soldats commandés par un officier supérieur; mais la conduite du navire restait toujours aux mains du capitaine Cottin. Dans les moments difficiles seulement, les soldats aidaient à la manœuvre; à part cela, ils faisaient l'exercice militaire, et fainéantaient au soleil.

À la fin de juin, nous nous retrouvâmes dans le port de St Jean. Là, je dis à mon frère: "Désertons? Quelle vie triste que la nôtre! C'est un véritable esclavage. Pas de parents, pas d'amis, des nuits de quart sans sommeil, des travaux à tous les temps, des coups, des naufrages, la mort devant nous à tout bout de champ! Nous irons au Canada, nous tâcherons d'y trouver nos parents; nous nous serons, sur la terre, des hommes comme les autres. — C'est bien, dit mon frère, désertons."

Nous partîmes sur le soir. Déjà nous avions traversé les rues de la ville, et nous avions fait un assez bon bout de chemin dans la campagne, lorsque trois habitants allèrent avertir la police que deux matelots de la frégate s'enfuyaient.

(A Continuer)

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

GRANDE OUVERTURE
MAGASIN FASHIONABLE DE LA RUE SUSSEX

GRANDE OUVERTURE
MAGASIN FASHIONABLE DE LA RUE SUSSEX

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.

UN TAILLEUR DE PREMIERE CLASSE FAIT PARTIE DE L'ETABLISSEMENT.
COUPE ELEGANTE ET OUVRAGE GARANTI.